



**Mohamed Berriane et Geneviève Michon (Dir.).- *Les terroirs au Sud, vers un nouveau modèle? Une expérience marocaine.* (Rabat/Marseille: Édition IRD et Faculté des Lettres et des Sciences humaine de Rabat, 2016).**

Cet ouvrage, coordonné par Mohamed Berriane et Geneviève Michon s’inscrit dans un courant de recherche qui milite pour un autre développement que les modèles proposés sinon imposés par les politiques ultralibérales qui misent avant tout sur l’agro-industrie. Car au-delà du cas marocain traité ici, c’est toute la question du devenir et du soutien de la petite agriculture familiale et paysanne qui se trouve posée. Si elle se pose partout dans le monde, y compris en Europe, elle prend toute son acuité dans les pays d’Afrique subsaharienne où, dans la très grande majorité des cas, plus de la moitié de la population vit encore dans les campagnes. Car tel est bien l’un des enjeux et ce livre le montre clairement avec de nombreuses et précieuses études de cas: le terroir peut constituer une alternative prometteuse pour le maintien et le développement des petites paysanneries pauvres et marginalisées.

Je ne reviendrai pas ici sur le contenu détaillé de cet ouvrage, très clairement exposé par les deux coordinateurs de ce travail et brillamment introduit par l’avant-propos de Mohamed Naciri qui, au passage, nous rappelle que les arrière-pays étudiés n’ont pas toujours été les marges qu’elles sont devenues depuis la période coloniale. Les introductions des trois parties qui composent cet ouvrage résument le cheminement intellectuel de cet important travail collectif: 1) Terroirs du Sud? Quelques illustrations du Maroc; 2) La patrimonialisation comme nouveau mode de gouvernance des terroirs? 3) Tourisme rural et dispositif de valorisation des produits dits “de terroir.”

Dans un premier temps, il nous est donc donné à lire des analyses très fines sur diverses pratiques d’agroforesterie paysanne (forêt rurale du

Haut-Atlas, forêt d'arganiers, ...), les formes d'irrigation traditionnelles, l'apiculture ou encore l'agropastoralisme saharien. La seconde partie, plus théorique, mais aussi, plus politique, ouvre la réflexion sur les enjeux et les processus de patrimonialisation des terroirs sans oublier le riche passé archéologique de ces territoires comme en témoigne la question de la préservation des sites rupestres. La dernière partie ouvre enfin sur la question du développement de ces arrière-pays par la valorisation des "produits de terroir," les fêtes et foires de campagne, ou encore la "mise en tourisme" de certaines régions dotées d'un riche patrimoine, historique ou paysager. Car c'est bien à un *retour du terroir* auquel on assiste et c'est bien le parti pris retenu par ces chercheurs marocains et français réunis au sein du laboratoire Mixte International MediTer: explorer les différentes facettes de ce retour dans ces marges et ces arrière-pays (montagnes, confins du Sahara, ...) éloignés du Maroc dit "utile." Ce qualificatif, humiliant pour les populations qui en sont géographiquement exclues –et que l'on retrouve d'ailleurs employé dans d'autres pays– en dit long sur les représentations qu'il induit en termes de centre et de périphérie, de "modernité" et de "développement." Il distingue ainsi des villes et des territoires où se concentre l'essentiel de l'activité et de la production économique du pays. Dans ce Maroc "utile," prédomine un modèle de production agricole capitaliste, voire une véritable agro-industrie. Peu vertueux en termes de protection de l'environnement, notamment pour la préservation des ressources en eau, cet espace totalement intégré à l'économie mondialisée n'est pas, ou n'est plus, celui des terroirs.

Pour les (re)trouver, les auteurs nous emmènent donc vers ces marges économiques et sociales que sont les arrière-pays. Mais, et c'est là un fait relativement récent, ce sont aujourd'hui les savoirs locaux et la valorisation des "produits de terroir" qui portent le retour en grâce du concept; même si, le terroir en lui-même, peut aussi devenir un "produit" si sa "mise en tourisme" devient une opportunité économique. Mais qu'est-ce qu'un terroir? Pour l'UNESCO (2005) un terroir est "un espace géographique délimité défini à partir d'une communauté humaine qui construit au cours de son histoire un ensemble de traits culturels distinctifs, de savoirs, et de pratiques fondés sur un système d'interactions entre le milieu naturel et les facteurs humains. Les savoir-faire mis en jeu révèlent une originalité, confèrent une typicité et permettent une reconnaissance pour les produits ou services originaires de cet espace et donc pour les hommes qui y vivent. Les terroirs sont des espaces vivants et innovants qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition." (Source: <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001543/154388f.pdf>).lle

Cette définition est intéressante à plus d’un titre. Elle est d’abord suffisamment générale pour être acceptable et compréhensible par tous les pays et toutes les cultures; même si le terme n’a pas d’équivalent dans telle ou telle langue, ce qui, nous disent les auteurs, est le cas de l’arabe. Mais surtout, la seconde partie de cette définition apporte un certain nombre d’avancées majeures par rapport à la conception ancienne du terroir comme espace figé dans le temps. Non seulement on y reconnaît l’importance des savoir-faire pour une “reconnaissance des produits et des services” mais en outre “les terroirs sont des espaces vivants et innovants qui ne peuvent être assimilés à la seule tradition.” Loin de la nostalgie, le terroir est désormais bel et bien perçu et promu comme une expérience alternative de développement.

Pour alimenter les débats ouverts dans la conclusion, je me permettrai un détour en évoquant brièvement l’évolution de la géographie (rurale) française et plus largement, de la société française, dans ses rapports complexes avec le concept de terroir au cours de ces quelques cinquante dernières années; aussi bien dans l’hexagone qu’en Afrique sub-saharienne où, avec le recul on s’en rend mieux compte aujourd’hui, la recherche française s’inscrivait encore dans le droit fil de son histoire coloniale.

Dans les années 1970, la géographie rurale (française) était encore une sous discipline reine et le terroir n’était pas encore considéré comme un concept dépassé; même s’il disparaissait peu à peu des campagnes françaises. L’étude du bocage normand ou des paysages morvandiaux faisait donc encore partie des “classiques” des enseignements du premier cycle universitaire. Bien plus, en Afrique sub-saharienne, toute une génération de géographes de l’Orstom, devenu IRD par la suite, se plia à l’étude de terroir, telle que Paul Pélissier et Gilles Sautter l’avaient impulsée dans un article qui fit date: “Pour un Atlas des terroirs africains,” (*L’Homme* 4 (1964): 56-72). Plus d’une vingtaine de “monographies de terroirs” vinrent ainsi combler le déficit de connaissances et mirent en évidence la richesse et la diversité des systèmes agraires en Afrique sub-saharienne. Si le propos, à l’époque, n’était en aucun cas de valoriser les produits locaux, le terme de terroir prenait cependant tous son sens. De fait, tout était décortiqué dans ces monographies: conditions édaphiques, parcellaire, formes et distribution de l’habitat, production et rotation des cultures, pratiques, formes lignagères ou claniques des droits d’usage et de transmission de la terre... Et c’était bien la question du rapport à la terre et au territoire qui constituait l’arrière-plan de ces études de terroir.

Mais, en France tout au moins, au tournant des années 1980/1990, le concept de terroir vieillissait. Il est vrai que depuis plusieurs décennies, le terroir était associé, du point de vue des “modernes,” à l’image de campagnes

et de sociétés immobiles, archaïques, enfermées dans leurs traditions, conservatrices et rétives au changement. Bien plus, on prêtait à ce concept une forme d'essentialisation du rapport à la terre –que l'on retrouve d'ailleurs aujourd'hui dans les débats qui animent l'actuelle campagne présidentielle sur l'identité nationale– et qu'illustre déjà par exemple cet extrait de "l'Appel aux français" du Maréchal Pétain à la suite de la défaite de la France face à l'Allemagne le 25 juin 1940:

“Vous avez souffert. Vous souffrirez encore. Beaucoup d'entre vous ne retrouveront pas leur métier ou leur maison. Votre vie sera dure. Ce n'est pas moi qui vous bernerai par des paroles trompeuses. Je hais les mensonges qui vous ont fait tant de mal. La terre, elle, ne ment pas. Elle demeure votre recours. Elle est la patrie elle-même. Un champ qui tombe en friche, c'est une portion de France qui meurt. Une jachère de nouveau emblavée, c'est une portion de France qui renaît.” (source:<http://www.marechal-petain.com/appel4.htm>).

Même si Eugen Weber (1983) situait “la fin des terroirs” à la période 1870-1914, et donc à la révolution industrielle conduisant à “la modernisation de la France rurale,” on peut dire sans hésiter que les années 1960-90, constituèrent une seconde période clé pour que le concept de terroir soit (presque) définitivement enterré. A coups de remembrements massifs, d'élimination des haies et de disparition de centaines de milliers d'exploitations (les plus petites en particulier), la France se tourna alors vers une agriculture dite “moderne,” c'est-à-dire hyper intensive, surproductrice et exportatrice, hautement mécanisée, énergivore et dévoreuse d'intrants, d'herbicides et de pesticides. En 1955, la France comptait 2,3 millions d'exploitations agricoles et la population active agricole familiale et salariée atteignait 6,2 millions de personnes, soit 31 % de l'emploi total. En 2000, cette part est tombée à 4,8 % avec 1,3 million de personnes. En 2013, on ne comptait plus que 451.000 exploitations agricoles et cette baisse correspond, entre 1988 et 2013 et dans 70 % des cas aux petites exploitations agricoles (sources: <http://wikiagri.fr/articles/la-crise-agricole-en-france-expliquee-par-les-chiffres-et-les-graphiques/8601>). Dans ce contexte où l'agro-industrie semble avoir rayé de la carte la petite agriculture familiale, dans ces campagnes vides aux villages morts, comment parler encore de “terroir?” La réponse est bien sûr dans la question.

Mais le tableau n'est pas partout aussi dévastateur car s'est développé dans le même temps un important mouvement de revitalisation des terroirs; du moins là où cela était encore possible. De nombreux

facteurs se sont conjugués pour promouvoir ce retournement de situation: crise de l’agriculture dans de nombreuses filières (lait, viande bovine et porcine, céréaliculture, ...), épizooties, prise de conscience des problèmes environnementaux associés à l’agro-industrie, demande croissante pour une alimentation saine et des produits de qualité, population de citadins en quête de nature et “d’authenticité,” développement de l’écotourisme, promotion des circuits courts, etc. Le contexte politique et idéologique y est aussi pour quelque chose, avec, notamment, l’impact médiatique de l’écologie politique et des thèses altermondialistes. Ainsi, paradoxalement, le plaidoyer pour la défense ou la promotion des terroirs dans une France supposée “éternelle,” n’est plus seulement tenu par les couches les plus conservatrices de la société française qui voient dans le terroir le support fondamental de l’identité nationale mais aussi et surtout par d’autres composantes très actives de la société civile qui plaident pour un autre modèle de développement plus humain et davantage respectueux de l’environnement –notamment par la promotion des produits de terroir et des savoirs locaux– que celui imposé par le capitalisme sauvage et la mondialisation. A travers l’exemple de l’Aubrac, Guillaume Benoît apporte dans la postface de cet ouvrage une belle démonstration du succès grandissant des terroirs. Et c’est par cette dynamique que s’explique aujourd’hui pour partie le repeuplement des campagnes françaises (source: <http://geotheque.org/le-retournement-demographique-des-campagnes-francaises>).

J’espère que le lecteur ne verra pas dans ce détour par la France, une diversion ou une inutile digression. Car, en décentrant ainsi le regard, et cela nous ramène au Maroc et à cet ouvrage, on voit bien comment le terroir, le patrimoine, les processus de patrimonialisation et peut-être plus largement, la question des biens communs, sont au cœur d’enjeux démographiques, économiques, politiques et idéologiques d’une importance majeure.

Ce sont tous ces débats qui confèrent un tel intérêt à cet ouvrage. Et c’est bien auprès des instances politiques nationales et internationales qu’il faut porter le fer pour penser autrement le développement. Car, comme le rappelait Rist (2013), c’est moins la notion de durabilité qui pose problème que celle du développement, “une croyance occidentale.” A cet égard, si les travaux présentés dans cet ouvrage portent à l’optimisme, celui-ci doit rester mesuré et il serait dangereux de se laisser entraîner vers une certaine forme d’angélisme. Car ce retour des terroirs n’est pas sans risques, les auteurs en sont conscients et le disent. Parmi ces risques, deux sujets retiennent l’attention. Le premier, d’ordre idéologique et politique, renvoie aux dangers inhérents à la “production de patrimoine” avec tout ce qui l’accompagne en

termes de (re)construction identitaire, d'ethnicisation des rapports sociaux, d'essentialisation des rapports à la terre, voire, de réécriture de l'histoire. Le second risque, évidemment lié au premier, est de nature économique. En effet, le retour du terroir attise bien des convoitises et la valorisation des produits de terroir peut facilement échapper au contrôle des acteurs locaux. Or on sait que le capitalisme excelle à faire commerce de tout. Par la folklorisation du patrimoine et sa mise en tourisme, le terroir comme l'identité peuvent donc aisément devenir des marchandises et l'on assiste, dans cette configuration, à une nouvelle modalité de la mondialisation. Préserver et promouvoir les terroirs et leurs produits s'avère donc être un exercice d'autant plus difficile qu'il paraît peu envisageable de s'en tenir aux seuls acteurs locaux. Quant aux chercheurs impliqués dans cet ambitieux travail, ils ont fait leur travail. Souhaitons leur simplement que cet ouvrage trouve un large écho au-delà des frontières du Maroc ou du bassin méditerranéen.

**Luc Cambrézy**

Géographe, Directeur de Recherche à l'IRD,  
UMR 151-LPED, IRD-AMU.